

Travail sur écran : Prévenir les risques, gérer sa posture



SimUSanté® est composé d'espaces pédagogiques reconstituant les environnements de travail dans lesquels les professionnels exercent au quotidien.

■ Compétences visées, contenu de la formation

- Analyser l'environnement de travail dans le but d'identifier, de réduire et de maîtriser les risques liés au travail sur écran
- Conduire une réflexion ergonomique pour intégrer les bonnes pratiques et optimiser les conditions de travail lors d'exposition prolongée à un écran
- Composer son espace de travail en tenant compte de la démarche globale de prévention des risques professionnels

Pour cela, seront analysés :

- Les déterminants du travail et les notions d'ergonomie sur l'aménagement d'un poste de travail
- Les contraintes et les risques du travail sur écran
- Les bonnes pratiques et la prévention des troubles musculo-squelettiques

■ Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances
- Ateliers pratiques et interactifs
- Mises en situations simulées avec débriefings
- Modélisation de postes de travail

■ Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances antérieures (quiz, questionnaires)
- Évaluation des acquis post formation immédiats (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Recueil de satisfaction des stagiaires
- Évaluation à distance : rétention des connaissances, impact pratique sur le lieu professionnel (questionnaire en ligne)

■ Responsable scientifique et pédagogique

Eric Dessenne, Cadre supérieur de santé, Formateur à l'Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale, Référent numérique à SimUSanté®

■ Intervenants

- Médecins spécialisés
- Ergonomes
- Experts de la thématique

Durée

- 1 jour

Dates

- Consultez l'agenda sur notre site internet

Tarif

- Tarif individuel : 270 €
(tarif groupe sur demande)

Publics

- Collaborateur susceptible de travailler de manière prolongée sur écran (cadre de santé, personnel soignant, administratif et technique...)

Prérequis : aucun

Document remis

Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Mise à jour : décembre 2023